

Vous avez de l'expérience en forage ?



La Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) peut vous permettre d'obtenir une **reconnaissance officielle de vos compétences** en lien avec ce programme d'études. En fonction de vos objectifs, elle permet d'identifier les compétences maîtrisées et celles à acquérir. Au terme de cette démarche, les résultats sont inscrits dans un **document officiel** (bulletin, attestation, relevé de notes, diplôme, etc.).

Séance d'information

Pour découvrir si la démarche de la Reconnaissance des acquis et des compétences est bien faite pour vous, vous êtes invité à assister à une séance d'information au cours de laquelle, le processus vous sera expliqué en détail et où un conseiller pédagogique pourra répondre à toutes vos questions relatives à votre situation.

Pour vous inscrire à la séance d'information, veuillez communiquer avec le secrétariat d'Accès compétences CSRS au **819-822-5420**, poste **17072** et préciser que vous aimeriez assister à une rencontre d'information sur la RAC.



**Convertir
mon expérience
en diplôme**
c'est payant!

Marche à suivre pour le participant

- 1 Accueil**
Participation à une rencontre d'information
- 2 Préparation du dossier**
Préparation des documents requis
Compléter une demande d'admission
- 3 Analyse du dossier**
Vérification des pièces justificatives, préalables, équivalences, etc.
- 4 Entrevue de validation**
Rencontre avec un spécialiste de contenu
- 5 Bilan de l'entrevue**
La compétence semble maîtrisée?
- 6 Évaluation**
Compétence reconnue : Résultat inscrit sur le relevé des apprentissages
- 7 Acquisition de compétences**
Formation manquante
- 8 Obtention du diplôme d'études professionnelles (DEP)**
Lorsque toutes les compétences ont été évaluées et réussies